



RAPPORT D'ACTIVITES 2024

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNEE 2024

Un niveau de service maintenu pour le territoire

- *L'engagement des agents de la Communauté de Communes pour garantir des services publics de qualité à la population et aux familles du Rouillacais*
- *Le développement de nouveaux partenariats au sein de l'Espace France Services*
- *Les aides versées aux entreprises pour le soutien financier à l'investissement*

Des actions concrètes pour protéger l'environnement

- *La rénovation des drains et des acquisitions foncières dans l'aire de protection des puits de captage de Bignac*
- *La rénovation énergétique des logements et des bâtiments intercommunaux*
- *La performance de la collecte en sacs transparents avec le passage sous le seuil de 94kg/habitant*
- *Activation d'une zone de préemption sur l'Espace Naturel Sensible des Bouchauds*

Des projets d'équipement structurants pour le territoire

- *Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la création de logements pour actifs à Rouillac*
- *Mise en œuvre de la première tranche du contournement ouest de Rouillac,*
- *L'acquisition de bâtiments modulaires pour l'accueil de nouveaux médecins sur le territoire*
- *Sélection des entreprises pour les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Rouillac*

Le renforcement des services à la population

- *La signature de la nouvelle convention territoriale globale du territoire avec la CAF*
- *La mise en place d'un dispositif d'aides financières aux propriétaires pour la rénovation de leurs logements*
- *Mise en place d'un cadeau de naissance « Les petites graines du Rouillacais ».*
- *Organisation de temps fort à destination des familles (Semaine Nationale de la Petite Enfance, festiNoël...)*

Le soutien à la vie sociale et culturelle

- *Validation du Projet Culturel, Scientifique Educatif et Social (PCSES), document socle pour le projet d'extension de la médiathèque*
- *Le soutien constant de la collectivité aux associations locales et aux associations structurantes pour le territoire : la Palène, L'ALPR et l'Office de Tourisme*
- *Financement du Projet « nos aînés notre mémoire »*
- *Inauguration du parcours numérique de Marcillac-Lanville*
- *L'organisation de formations à destination des associations du territoire*
- *La préfiguration d'une politique sportive sur le territoire en faveur des jeunes suite à l'organisation des Olympiades et le passage de la flamme Olympique*

POLE RESSOURCES

CONTEXTE ECONOMIQUE

La croissance mondiale devrait stagner en 2024 et 2025. Les prévisions de différents organismes, en particulier celles de l’OCDE, indiquent que la croissance mondiale devrait ralentir par rapport à ce qu’elle a connu durant la période avant la COVID.

La banque de France, se basant sur les données de l’INSEE, table sur une croissance de 0,8% du PIB en 2024 et 1,2% en 2025. Une reprise est donc attendue pour l’année 2025. L’inflation qui est descendue en dessous de 2% en août 2024 et devrait se stabiliser à 1,7% en 2025, notamment grâce à une baisse des coûts énergétiques, et un desserrement de la politique monétaire de la part de la BCE vont contribuer à une relance de l’économie française. L’activité, qui devrait restée au ralentie en 2024 se verrait revigorée en 2025 puis en 2026. La baisse des taux directeurs tant attendue devraient aider cette reprise, d’autant que le contexte économique international est favorable.

Les principales mesures du projet de loi de finances 2025

Les mesures du PLF 2025 relatives aux collectivités

La dissolution de l’Assemblée nationale puis la censure du Gouvernement ont fortement perturbé le calendrier budgétaire de l’Etat.

Fiscalité locale

Une loi spéciale est en cours d’adoption pour autoriser la perception des impôts existants et le recours à l’emprunt jusqu’au vote d’une loi de finances initiale. Conformément à la loi organique relative aux lois de finances, les dépenses de l’Etat peuvent être autorisées par décrets du Premier ministre, en reconduction des crédits 2024.

En outre, certaines mesures sont indépendantes de la loi de finances et pourront entrer en vigueur en 2025. Cela concerne notamment la revalorisation des bases fiscales. L’indexation sur l’indice des prix à la consommation harmonisé, prévue à l’article 1518 bis du CGI, sera cette année de 1,7 %.

Les futurs PLF et PLFSS pour 2025 pourraient s’inspirer de la version amendée par le Sénat. Les collectivités contribueraient toujours au redressement des finances publiques, mais l’effort qui leur serait demandé serait réduit à 2,2 Md € contre 5 Md € dans la première version du PLF.

Cette contribution reposerait sur les mesures suivantes :

- **Instauration d’un fonds de précaution**

Dans la première version du PLF, 450 collectivités, dépassant les 40 M€ de recettes réelles de fonctionnement, étaient appelées à participer à l’effort de redressement des comptes publics en contribuant à hauteur de 2 % de leurs recettes de fonctionnement à un « fonds de précaution ».

Le Gouvernement de Michel Barnier avait annoncé un assouplissement de la mesure pour épargner la moitié des Conseils départementaux. En compensation, le projet de l’exécutif, modifié par le Sénat, consistait à élargir le nombre de communes contributrices, à 2 387 précisément, mais sur des montants plus faibles de ponction.

Les sommes prélevées seraient intégralement ou quasi intégralement restituées à partir de 2026 aux collectivités ponctionnées.

- **Gel des fractions de TVA**

Le Sénat avait confirmé le gel, en 2025, des fractions de TVA affectées aux EPCI, Départements et Régions, en compensation de la taxe d'habitation et de la CVAE.

Les fractions 2024 ayant été plus faibles que celles annoncées en début d'année, si cette mesure était confirmée, les intercommunalités auraient à subir une perte préjudiciable de la dynamique d'une partie de leurs recettes.

- **Réforme du Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée**

La première version du PLF reposait sur une réduction du taux de FCTVA de 16,404 %, à 14,85 % à partir du 1er janvier 2025, et limitait le FCTVA aux seules dépenses d'investissement. Le Gouvernement de Michel Barnier était prêt à revenir sur la rétroactivité de la mesure pour les collectivités qui perçoivent le fonds de compensation en décalage d'un ou deux ans. Le Sénat a cependant supprimé la réforme, qui pourrait toutefois être de nouveau présente dans un prochain projet de loi de finances.

- **L'évolution du taux de cotisation de la CNRACL**

Afin de rééquilibrer les comptes de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2025 prévoyait une augmentation de + 4 points du taux de cotisation des employeurs territoriaux en 2025, puis une augmentation équivalente chaque année jusqu'en 2027. Une mesure appliquée par décret. Il est aujourd'hui probable, à l'issue de l'adoption en première lecture du PLFSS au Sénat, que l'augmentation de 12 points du taux de cotisation soit lissée sur quatre ans jusqu'en 2028. Soit une augmentation de + 3 points en 2025.

- **Dotations : vers un abondement de l'enveloppe ?**

Dans le premier projet de loi de finances, le montant de l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2025 restait inchangé par rapport à 2024. Au sein de cette enveloppe en revanche, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) et la Dotation de solidarité rurale (DSR) devaient augmenter respectivement de 140 M€ et 150 M€, au détriment donc de la dotation forfaitaire. La dotation d'intercommunalité devait progresser, quant à elle, de 90 M€, comme en 2024. Cette hausse était financée par un "écrêtement" de la dotation de compensation. Le Sénat a adopté, pour éviter une baisse de la dotation forfaitaire, et contre l'avis du Gouvernement, une augmentation de l'enveloppe globale de 290 M€.

Dans l'attente de l'adoption de la loi de finances initiale pour 2025, le montant des dotations sera, dans un premier temps, déterminé en fonction des données de population et de revenus connus au 1er janvier 2025, à partir des enveloppes de la loi de finances pour 2024. Les dotations 2025 seront ensuite mises à jour en fonction des enveloppes nationales déterminées par la loi de finances initiale pour 2025.

BILAN FINANCIER

BUDGET PRINCIPAL					
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT 2024	EXCEDENT CUMULE ANTERIEUR	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	6 062 349,77 €	5 510 251,60 €	552 098,17 €	4 349 198,08 €	4 901 296,25 €
	Prévu	Prévu			
	8 987 497,37 €	8 987 497,37 €			
INVESTISSEMENT	2 069 908,88 €	1 559 758,71 €	510 150,17 €	686 020,78 €	1 196 170,95 €
	Prévu	Prévu			Reste à réaliser
	6 481 287,46 €	6 481 287,46 €			-244 276,48 €
EAU					
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT 2024	EXCEDENT CUMULE ANTERIEUR	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	1 070 115,85 €	347 283,18 €	722 832,67 €	2 109 531,35 €	2 832 364,02 €
	Prévu	Prévu			
	2 835 814,75	2 835 814,75			
INVESTISSEMENT	769 113,82 €	999 020,66 €	-229 906,84 €	254 757,19 €	24 850,35 €
	Prévu	Prévu			Reste à réaliser
	3 502 608,31	3 502 608,31			- 337 055,69 €
OM					
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT 2024	EXCEDENT CUMULE ANTERIEUR	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	1 332 193,91 €	1 192 451,15 €	139 742,76 €	55 162,78 €	194 905,54 €
	prévu	prévu			
	1 343 579,78 €	1 343 579,78 €			
INVESTISSEMENT	69 556,32 €	80 099,88 €	-10 543,56 €	132 101,33 €	121 557,77 €
	Prévu	Prévu			Reste à réaliser
	364 653,11 €	364 653,11 €			0 €
ASSAINISSEMENT					
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT 2024	EXCEDENT CUMULE ANTERIEUR	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	539 693,18	435 683,34	104 009,84	533 468,33 €	637 478,17
	Prévu	Prévu			
	1 039 590,33 €	1 039 590,33 €			
INVESTISSEMENT	400 279,20	434 650,49	-34 371,29	-29 845,34	-64 216,63 €
	Prévu	Prévu			Reste à réaliser
	1 162 480,49 €	1 162 480,49 €			- 178 162,26 €
HABITAT					
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT 2024	EXCEDENT CUMULE ANTERIEUR	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	333 161,49 €	251 109,03 €	82 052,46 €	94 400,94 €	176 453,40 €
	prévu	prévu			
	379 097,77 €	379 097,77 €			
INVESTISSEMENT	191 364,69 €	196 330,58 €	-4 965,89 €	-72 335,18 €	-77 301,07 €
	Prévu	Prévu			Reste à réaliser
	491 137,78 €	491 137,78 €			11 835,12 €

Part des impôts modulables dans le total des ressources fiscales de l'EPCI

Année	2022	2023	2024	2025	2024-2025 %
Taxes foncières et d'habitation	877 705 €	945 060 €	1 022 240 €	1 037 573,6 €	1,5 %
Impôts économiques (hors CFE)	1 272 169 €	1 242 240 €	178 310 €	180 984,66 €	1,5 %
Reversement communes	-830 516,74 €	-830 516,43 €	-830 516,44 €	-830 516,44 €	0 %
Autres ressources fiscales (dont AC)	941 680 €	1 031 600 €	2 107 458 €	2 139 069,87 €	1,5 %
TOTAL IMPOTS ET TAXES	2 341 169,26 €	2 480 080,57 €	2 580 745,56 €	2 631 914,5 €	- %

Avec reversement communes = Attributions de compensation

Les liens financiers entre l'EPCI et ses communes membres

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du lien financier entre l'EPCI et ses communes membres. Ce lien financier s'exprime à travers l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Ces flux financiers sont des indicateurs primordiaux dans le cadre du calcul du coefficient d'intégration fiscale (CIF) qui est un indicateur permettant de mesurer le degré d'intégration des communes au sein de l'EPCI. Cet indicateur est notamment utilisé dans le calcul de la dotation d'intercommunalité ainsi que dans le cadre de la répartition interne du FPIC pour une procédure de droit commun.

Évolution des relations financières de l'EPCI et de ses communes membres

Année	2022	2023	2024	2025	2024-2025 %
Attribution de Compensation versée	515 516,74 €	515 516,44 €	515 516,44 €	515 516,44 €	0 %
Attribution de Compensation perçue	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
DSC	315 000 €	314 999,99 €	315 000 €	315 000 €	0 %
Solde	-830 516,74 €	-830 516,43 €	-830 516,44 €	-830 516,44 €	0 %
CIF de l'EPCI	0,42	0,42	0,41	0,41	0 %

La dotation globale de fonctionnement et le Fonds de péréquation communal et intercommunal

Les recettes en dotations et participations de la collectivité s’élèveront à 1 309 108,24 € en 2025.

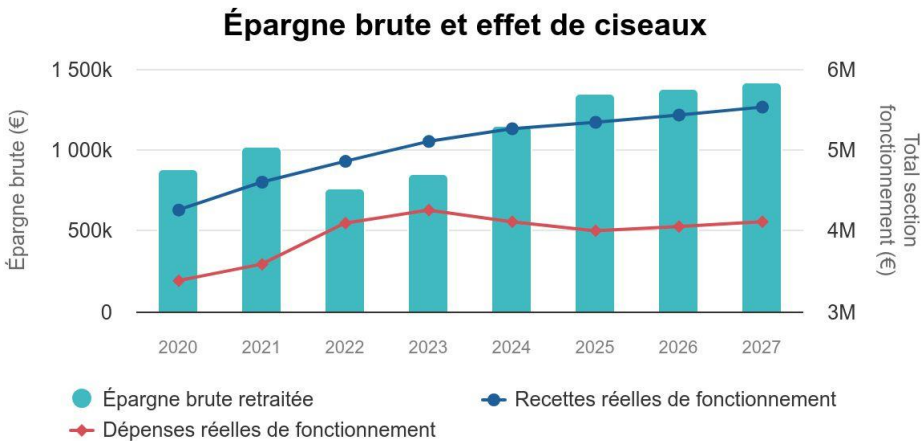
La DGF des EPCI est composée des éléments suivants :

Année	2022	2023	2024	2025	2024-2025 oz
Dotation d'intercommunalité	170 738 €	190 563 €	212 177 €	215 359,66 €	1,5 %
Dotation de compensation	191 887 €	173 238 €	170 371 €	172 926,56 €	1,5 %
TOTAL DGF	362 625 €	363 801 €	382 548 €	388 286,22 €	1,5 %

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

Créé en 2012, le FPIC a pour objectif de réduire les écarts de richesse fiscale au sein du bloc communal. Le FPIC permet une péréquation horizontale à l'échelon communal et intercommunal en utilisant comme échelon de référence l'ensemble intercommunal. Un ensemble intercommunal peut être à la fois contributeur et bénéficiaire du FPIC. Ce fonds a connu une montée en puissance puis a été stabilisé à un milliard d'euros depuis 2016. Une fois le montant le prélèvement ou de reversement déterminé pour l'ensemble intercommunal, celui-ci est ensuite réparti entre l'EPCI en fonction du coefficient d'intégration fiscal (CIF) et entre les communes en fonction de leur population et de leur richesse fiscale.

Année	2022	2023	2024	2025	2024-2025 %
Contribution FPIC	142 019,26 €	174 783,74 €	158 301 €	0 €	-100 %
Attribution FPIC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Solde FPIC	142 019,26 €	174 783,74 €	158 301 €	0 €	-100 %



Recettes réelles de fonctionnement

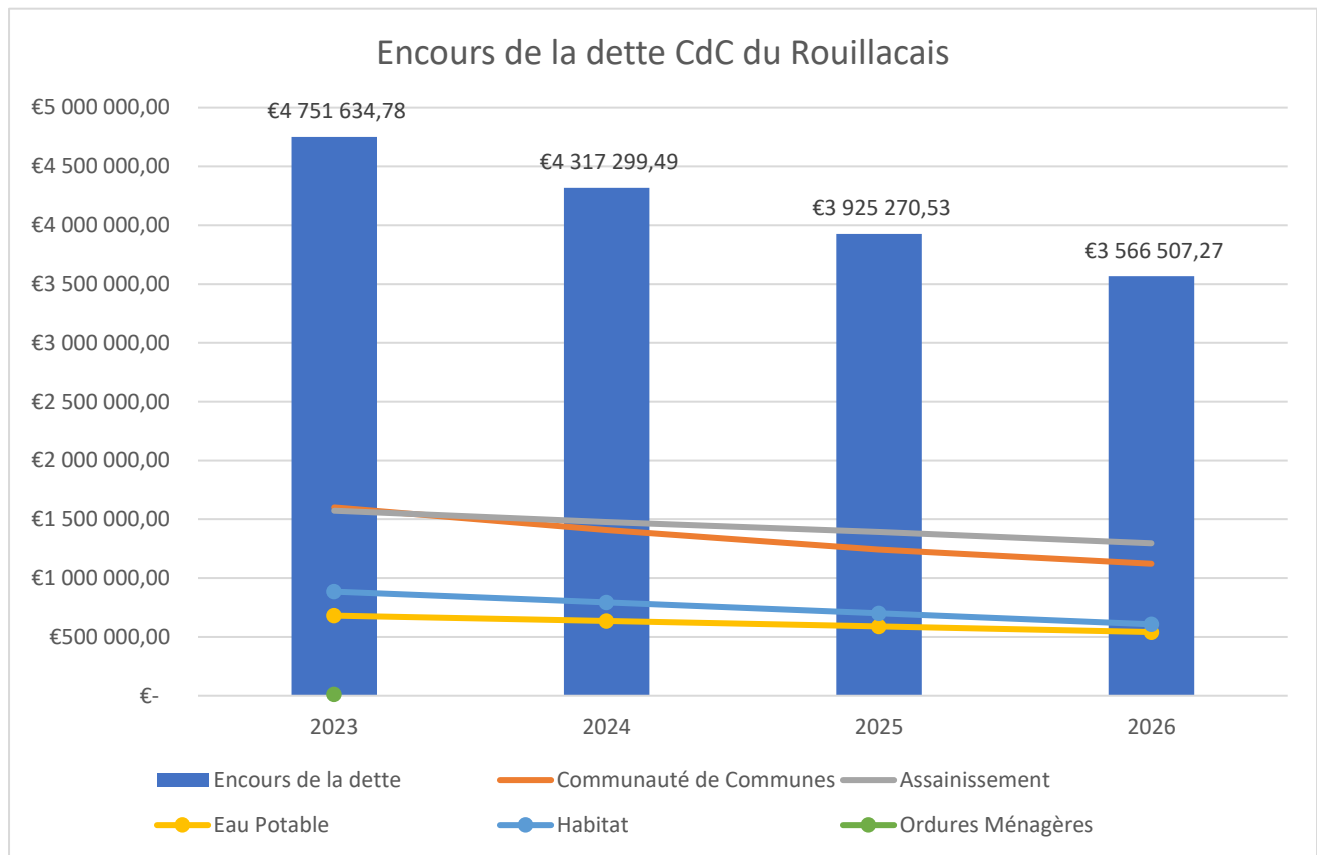
Année	2023	2024	2025	2024-2025 %
Impôts / taxes	3 310 597 €	3 411 262 €	3 462 430,94 €	1,5 %
Dotations, Subventions ou participations	1 202 515,71 €	1 289 761,82 €	1 309 108,24 €	1,5 %
Autres Recettes d'exploitation	583 934,45 €	559 356,4 €	567 507,4 €	1,46 %
Produits	5 622,63 €	624 952,14 €	0 €	-100 %
Total Recettes de fonctionnement	5 102 669,79 €	5 885 332,36 €	5 339 046,58 €	-9,28 %
Évolution en %	4,63 %	15,34 %	-	-

Principales dépenses de fonctionnement

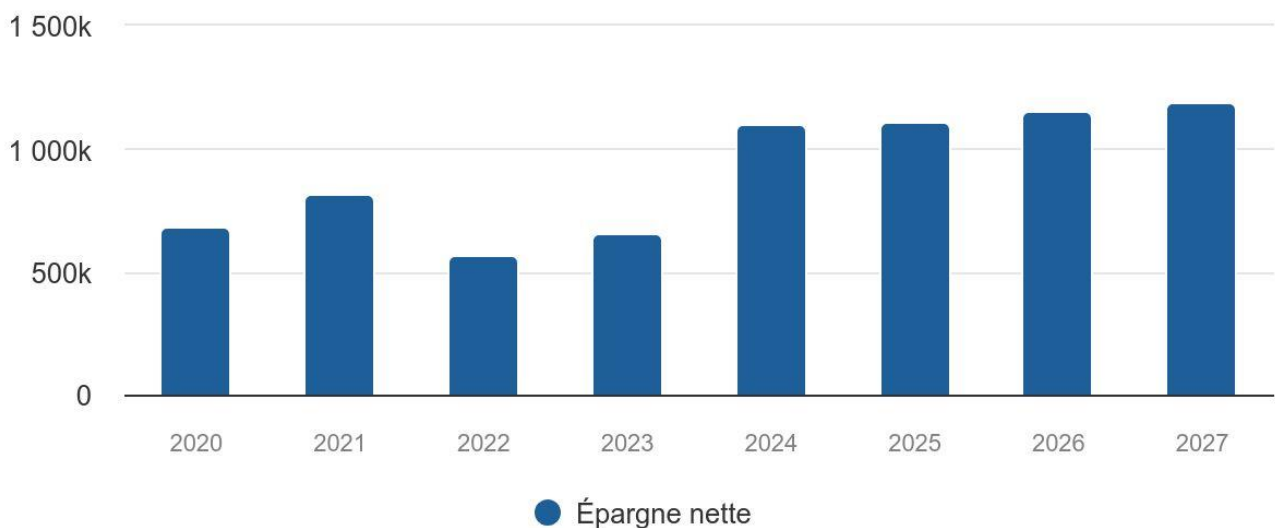
Année	2022	2023	2024	2025	2024-2025 %
Charges de gestion	1 871 771,95 €	1 930 982,5 €	1 846 080,91 €	1 873 772,12 €	1,5 %
Charges de personnel	973 021,85 €	1 015 939,27 €	983 764,73 €	1 003 440,02 €	2 %
Atténuation de produits	1 200 432 €	1 262 266,17 €	1 236 313,44 €	1 078 012,44 €	-12,8 %
Charges financières	46 833,97 €	44 322,88 €	44 734,6 €	42 139,77 €	-5,8 %
Autres dépenses	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Total Dépenses de fonctionnement	4 092 059,77 €	4 253 510,82 €	4 110 893,68 €	3 997 364,35 €	-2,76 %
Évolution en %	21,04 %	3,95 %	-3,35 %	-	-

L'évolution de l'encours de la dette

Pour l'exercice 2025, elle disposera d'un encours de dette de 1 409 635 € pour le budget principal.



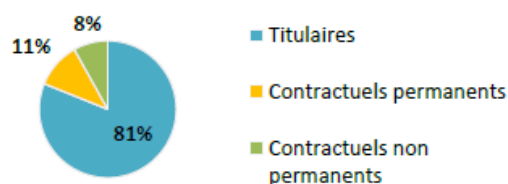
Épargne nette



RESSOURCES HUMAINES

➔ Typologie des agents

	Effectif
Titulaires	30
Contractuels permanents	4
Ensemble des agents permanents	34
Contractuels non permanents	3
Ensemble des agents	37



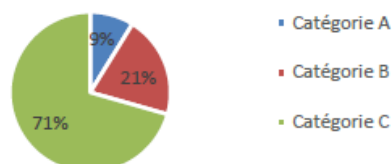
➔ Répartition des agents selon la filière (agents sur emploi permanent)

Filière	Fonctionnaires	Contractuel	Tous
Administrative	20%	75%	26%
Technique	63%	25%	59%
Culturelle	10%		9%
Sportive			
Médico-sociale	3%		3%
Police			
Incendie			
Animation	3%		3%
Total	100%	100%	100%

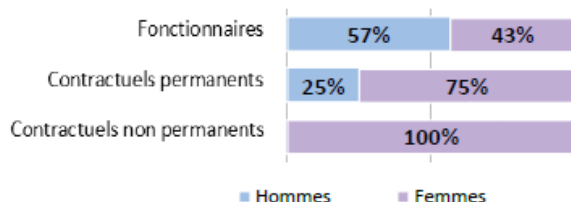
➔ 41,3 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2022

> 30,0 fonctionnaires
> 2,3 contractuels permanents
> 9,0 contractuels non permanents

➔ Répartition par catégorie



➔ Répartition par genre et selon le statut au sein de la collectivité



➔ Les principaux cadres d'emplois dans la collectivité (agents sur emploi permanent)

Adjoints techniques	44%
Adjoints administratifs	15%
Rédacteurs	9%
Techniciens	9%
Adjoints territoriaux du patrimoine	6%

2024

- Période de Préparation au reclassement d'un agent du service déchets ménagers – durée 1 an
- Diminution du temps de travail d'un agent au service comptabilité – de 12/35e à 8/35e
- Mutation et remplacement des 2 agents du service assainissement au 1^{er} octobre 2024 ; Recrutement d'un agent et changement d'affectation en provenance du service déchets ménagers
- Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le tableau des emplois de la collectivité est ainsi actualisé au 1^{er} janvier 2024 :

GRADES OU EMPLOIS	CATEG.	EFFECTIFS OUVERTS	EFFECTIFS POURVUS			NON POURVUS
			TC	TNC	Nbre d'heures hebdo du poste	
Filière Administrative						
Adjoint Administratif	C	2	2			
Adjoint Admin. Pal 2e classe	C					
Adjoint Admin. Pal 1e classe	C	3	2	1	8	
Rédacteur	B	3	3			
Attaché territorial	A	1	1			
		9	8	1		
Filière Technique						
Adjoint Technique	C	11	7	3	30-31,5-12	1 TC
Adjoint Tech. Pal 2e classe	C	2		1	28	1 TC
Adjoint Tech. Pal 1e classe	C	4	4			
Agent de Maîtrise principal	C	1	1			
Technicien pal 1e classe	B	1	1			
Technicien pal 2e classe	B	2	2			
Ingénieur Principal	A	1				1 TC
		22	15	4		3
Filière Culturelle						
Adjoint du patrimoine	C	1	1			
Adjoint du patrim. Pal 1e classe	C	1		1	32	
Assistant de conservation patrim.	B	0	0			
Assistant de conservation pal 2e cl	B	1	1			
		3	2	1		
Filière Animation						
Adjoint Anim. Pal 1e classe	C					
Animateur Territorial	B	1	1			
		0	0			
Filière Médico-Sociale						
Educateur Jeunes Enfants cl except.	A	1		1	28	
		1		1		
Emplois Administratifs de Direction						
DGS (emploi fonctionnel)	A	1	1			
DGA	A	1				1 TC
		2	1			1
TOTAL		37	26	7		4

ADMINISTRATION GENERALE

Principales réalisations 2024

- Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes et positionnement sur la compétence petite enfance
- Réalisation d'un diagnostic des ressources territoriales pour connaître les marges de manœuvre financière des communes et de la Communauté de Communes
- Exonération de cotisation foncière des entreprises de santé pendant 5 ans
- Fixation de nouveaux montants de base des cotisations des entreprises - CFE
- Formalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement à 5 ans.
- Passage de tous les budgets communautaires au Compte Financier Unique
- Appui juridique et administrative aux communes :
 - Organisation et animation du réseau des secrétaires de mairie
 - Recensement des projets et recherches de financements
- Suivi du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
- Renforcement de la cybersécurité au sein des services de la Communauté de Communes
- Mise en place par le pôle technique d'un plan opérationnel de gestion patrimoniale (accessibilité, vérification périodique, contrat de maintenance, sobriété énergétique...)
- Mise en œuvre des actions dans le cadre du contrat départemental d'investissement :
 - Rafranchissement du pôle enfance
 - Rénovation des locaux de l'ancienne trésorerie Place Thiers
 - Acquisition de bâtiments modulaires attenant à la maison de santé
- Renouvellement de la convention avec l'ADAPEI pour la location de la résidence La Gachère
- Cession foncière de terrains à la Mairie de Rouillac dans le cadre de son projet de nouveau restaurant scolaire

ECOFINANCE

ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

Situation urbaine	Population	Parc de logements	Parc de locaux économiques
			
CC du Rouillacais réunissant 13 communes membres 287,8 km² La Communauté de Communes, bien qu'en zone rurale, est limitrophe avec la CA du Grand Cognac et la CA du grand Angoulême. Cette proximité avec de grands bassins de vie semble impacter positivement le tissu économique et le solde migratoire de l'EPCI.	10 056 habitants Evolution annuelle: -0,12%/an 31,4% de la population est âgée de plus de 60 ans 29,66% de la population du groupement intercommunal est située sur la commune de Rouillac	5 492 logements 97% de maisons 112 m² de surface moyenne 2 614€ de VL moyenne 60 % du parc datant d'avant 1970 20% de logements construits sur les 20 dernières années 10% de logements vacants 6% de résidences secondaires	606 entreprises sur le territoire de l'EPCI 39% des entreprises du bloc communal sont localisées sur la commune de Rouillac 77% des entreprises sont individuelles 20 entreprises, soit 6% des entreprises éligibles à la CFE, regroupent 84% des bases fiscales économiques

COMMUNICATION

Principales réalisations 2024

- Principaux outils de communication :
 - Distribution de 2 numéros de La Lorgnette par les communes
 - Accompagnement : **6 000 € HT**
 - Mise en page : **1 400 € HT**
 - Impression : **7 940 €**
 - Réalisation et distribution des brochures Môm'en familles : **2 890 € HT**
 - Réalisation et distribution de l'agenda de l'été – juin : **4 617 € HT**
 - Réalisation et impression des calendriers de collecte des déchets : **2 068 € HT**
- Autres dépenses de communication :
 - Réalisation de goodies à l'occasion des Olympiades (coupes en carton, médailles) : **1 033 € HT**
 - Création de bâches pour promouvoir le circuit des Itinéraires du Temps de Marcillac-Lanville : **298 € HT**
 - Acquisition de supports en carton (pupitres, présentoirs à destination des communes) : **2 259 € HT**
 - Installation d'un écran dynamique à l'accueil de la CdC : **2 498€ HT** + abonnement annuel de **828 € HT**
 - Mise à jour de la signalétique intérieure (siège de la CdC) : **451,40 € HT**
 - Création et impression d'affiches pour Sport, Nature : **80 € HT**



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Principales réalisations 2024

- Stratégie économique :
 - Réalisation et présentation du schéma de développement économique dans le cadre d’une OAP (Orientation d’Aménagement Programmée) du PLUI



Signature du Contrat de Développement et de Transitions – Région Nouvelle-Aquitaine - PETR

AMENAGEMENT, URBANISME

Principales réalisations 2024

PLUI

- Rédaction des pièces écrites du Plan Intercommunal d’Urbanisme Intercommunal (PLUI)
 - Règlement écrit
 - OAP sectorielles (17 réparties sur les 13 communes)
 - 5 OAP thématiques (Patrimoine, Energie Renouvelable, Commerces, Trame Verte et Bleue et Habitat)
 - Délimitation des zones (AuX/Ux à statuer)
- Identification sur les changements de destination en concertation avec les exploitants agricoles
- Accompagnement des communes pour la définition des Zones d’Accélération de Transition Energétique

Politique de l’habitat

- Définition du règlement d’aide à l’amélioration de l’habitat

Mission Petites Villes de Demain

- Révision et reconfiguration des fiches actions et des projets à mettre en route.

CALENDRIER 2025



- Politique d'aide à l'amélioration de l'habitat
 - Mise en place d'une convention de programme d'intérêt général avec l'Etat, centré sur la mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov' (Dynamique territoriale, Information, conseil et orientation des propriétaires)
- Mise en place de l'aide à l'amélioration de l'habitat aux habitants du Rouillacais
 - Lancement au 1^{er} janvier 2025 d'une politique d'aide à la rénovation de l'habitat pour les propriétaires occupants et bailleurs situés sur les communes du Rouillacais, qui ont eu l'accord d'une aide de l'ANAH, pour les foyers modestes et très modestes.
 - Attribution d'une aide pour Mon Accompagnateur Rénov (MAR) pour les propriétaires aux revenus intermédiaires et supérieurs.



VOS AIDES À L'HABITAT DANS LE ROUILLACAIS

Le Rouillacais vous aide à rénover votre habitat
en complément de France Rénov'

Quels travaux ?

- Rénovation énergétique
- Adaptation du logement, autonomie
- Résorption de l'habitat indigne
- Amélioration du parc locatif
- Mon Accompagnateur Rénov'

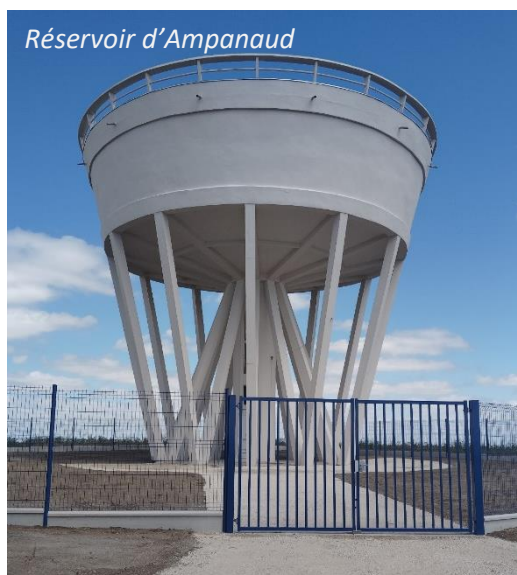


POLE TECHNIQUE

EAU POTABLE

Principales réalisations 2024

- Suite et fin des travaux pour la réhabilitation du réservoir d'Ampanaud et la mise en place d'un by-pass – Marcillac-Lanville (380 000 € HT - Entreprise : Résina / MOE : Cabinet Merlin)
- Travaux de reprise des drains du Puits n°3 de captage de Bignac – Genac-Bignac – (385 000 € HT - Entreprise SAUR, Guerin, Hyrdo-Invest / MOE : Cabinet Merlin)
- Programme de travaux sur les canalisations AEP 2024 :
 - Renouvellement de 300 ml de réseau AEP à Bois Raymond – Saint-Amant-de-Nouère – (65 000 € HT - Entreprise ERCTP / MOE : Cabinet Merlin)
 - Mise à la côte bouches à clés – Vaux-Rouillac (2 000 € HT - Entreprise Vinci)
 - Intervention sur branchement AEP, rue Taillefer – Marcillac-Lanville (4 500 € HT - Entreprise SAUR)
 - Pose de 4 débitmètres – Marcillac-Lanville, Gourville, Mons et Rouillac (60 000 € HT - Entreprise SAUR / MOE : Cabinet Merlin)
- Mise en place d'un contrôle d'accès sur les sites prioritaires d'eau potable pour se conformer aux préconisations de l'ARS et au PGSSE – (17 500 € HT - Entreprise SETIN)
- Acquisition de parcelles de terre dans le périmètre de protection des puits de captage de Bignac identifiées – (Opération estimée à 12 500 € HT)
- Poursuite de l'étude hydraulique du ruisseau des Fosses à Pont-Roux – Marcillac-Lanville – (39 920 € HT – Entreprise : PCM Eau & Environnement)
- Présentation du projet relatif à la future station de traitement des pesticides à Bignac – Genac-Bignac – (Opération estimée à 1 900 000 € HT - MOE : Cabinet Merlin)
- Réalisation d'une prospection géophysique complémentaire en vue de la recherche nouvelle ressource en eau souterraine – (29 000 € HT – Entreprise : Hydro-Invest)
- Rédaction du cahier des charges technique dans le cadre du lancement de l'étude hydrogéologique de définition du périmètre de l'aire d'alimentation du captage de Bignac (13 000 € HT – AMO – Charente Eaux)
- Restitution de l'état des lieux (phase 1) de la démarche relative à la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) – (Charente Eaux)



ASSAINISSEMENT

Principales réalisations 2024

Assainissement Collectif

- Remplacement de trois regards sur Genac (25, 38, 38bis) – Genac-Bignac – (45 000 € HT - Entreprise SOGEA / MOE : ATMO)
- Renouvellement et réparation de tabourets d'assainissement :
 - Impasse du Puits – Genac (6 000 € HT - Entreprise SAUR)
 - Rue des Noisetiers – Genac (3 500 € HT - Entreprise SAUR)
 - Route de Bignac – Genac (3 500 € HT - Entreprise SAUR)
- Réalisation de branchements d'assainissement collectif :
 - Rue des tournesols – Douzat (2 300 € HT - Entreprise SAUR)
 - Impasse des Venelles – Douzat (2 300 € HT - Entreprise SAUR)
 - Rue Taillefer – Marcillac-Lanville (6 000 € HT - Entreprise SAUR)
 - Rue Sous les Côteaux – Marcillac-Lanville (4 000 € HT - Entreprise SAUR)
 - Rue d'Angoulême – Rouillac (2 000 € HT - Entreprise SAUR)
 - Route de Châteauneuf – Rouillac (6 500 € HT - Entreprise SAUR)
- Présentation du projet et lancement de la consultation des entreprises dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration – Rouillac – (Opération estimée à 3 000 000 € HT - Entreprise ATH, SINECIS et Avenir Déconstruction / MOE : Maîtres Cubes)
- Poursuite de la révision du zonage d'assainissement pour les communes équipées d'un assainissement collectif avec étude plus précise sur les Villairs, Aizet, le temple et Feunat (9 650 € HT – MOE ATMO)
- Contrat de prestation pour entretien et maintenance des assainissements collectifs (14 000 € HT/ Semestre - Entreprise SAUR)
- Remplacement de petits équipements :
 - Pompe chlorure ferrique – Saint-Cybardeaux (1 300 € HT - Entreprise SAUR)
 - Adoucisseur – Genac (4 000 € HT - Entreprise SAUR)
 - Sonde oxygène – Vaux-Rouillac (1 700 € HT - Entreprise SAUR)
 - Pompe de relevage – Marcillac-Lanville (2 900 € HT - Entreprise SAUR)

SERVICE HABITAT

Principales réalisations 2024 (152 800 €)

- Opération de rénovation et la réhabilitation des 2 logements Mons et Montigné. 290 000 €
 - Lancement de la maîtrise d’œuvre
 - Etablissement des plans et des diagnostics
 - Avant-projet définitif validé début Août
 - Consultation des entreprises mi-décembre
- Réfection de la terrasse et remplacement de la clôture d’enceinte des 3 logements au 12 route de Saint-Amant - 16570 Saint-Genis d’Hiersac. 9 850 €
- Remplacement porte de grange, installation porte pleine isolée entre grange et pièce de vie, remplacement du linteau au 104 rue du tonnelier - 16170 Val-d’Auge. 9 300 €
- Aménagement du logement suite à un handicap du locataire. Installation d'une plate-forme pour accéder en fauteuil roulant, installation de plan de travail dans la cuisine et remplacement lavabo et WC adapté. Réaménagement de la chambre pour accéder au WC au 52 route d’Échallat - 16170 Vaux-Rouillac. 13 000 €
- Abattage et dessouchage d'un frêne dont les racines soulevaient la terrasse. Remise en place des dalles de terrasse au 1197 Avenue du Petit Mairat - 16170 Rouillac. 3 000 €
- Remplacement des panneaux solaires sur les 3 logements de Gourville suite au dommage du couvreur. Sinistre pris en charge par l’assurance 12 500 €
- Remplacement des gouttières en zinc et pose de nouvelles huisseries, 1 porte d’entrée, 1 porte-fenêtre, 7 fenêtres et 8 volets, isolation cage d’escalier, doublage plaque de plâtre, réparation des pierres de taille sur l’entourage d’une fenêtre travaux réalisés par l’entreprise AFDC au 25 route d’Échallat - 16170 Vaux-Rouillac. 35 800 €
- Installation d’une douche au 19 rue des marais - 16170 Val-d’Auge. 2 800 €
- 22 logements ont bénéficié de diverses réparations et entretiens. 29 200 €
- Vérification et expertise de l’ensemble des toitures afin de prévoir un plan pluriannuel d’investissement. 5 000 €

DECHETS MENAGERS

Principales réalisations 2024

Modification des fréquences de collecte sacs jaunes / sacs transparents au 1^{er} janvier 2024

Attribution des marchés de prestations et fournitures :

- Collecte du verre : arrivée d'un nouveau prestataire au 1^{er} octobre : Minéris (3 ans + 1)
 - Marché de 25 500 € /an
- Location et transport des bennes de la déchetterie au 1^{er} octobre : Sabatier (3 ans + 1)
 - Marché de 81 300 € /an
- Fourniture de sacs jaunes et transparents : attribution à la société Toussac (2 ans)
 - Marché de 70 566 € /an

Réalisations en collecte

- Remplacement de bornes à verre usagées : 6 682 €
- Reconditionnement d'une benne à ordures (tôlerie, axes de pelle, vérins, pièces d'usures...) : 28 557 €
- Acquisition d'un laveur Haute-Pression pour le lavage des bennes à ordures : 5 871 €
- Acquisition de matériel sécurisé pour le travail en hauteur sur les bennes à ordures : 2 000 €

Actions en déchetterie : 7 500 €

- Aménagement du local déchets toxiques à la déchetterie pour le stockage des contenants
- Réfection de grilles d'eau pluviales à la déchetterie
- Installation de nouveau visuels pour l'identification des bennes / contenants en déchetterie
- Installation de la fibre à la déchetterie
- Installation d'un nouveau système d'ouverture des portails de la déchetterie
- Mise en place de la collecte séparée des menuiseries en déchetterie (éco-organisme Valobat)

POLE SERVICES A LA POPULATION

MOBILITES

Quelques chiffres :

3 635 trajets effectués, dont 92 pour les bénéficiaires de la Croix-Rouge (distribution alimentaire), 221 jours de service, soit une moyenne de 16 personnes par jour.

59 nouveaux utilisateurs.

En comparaison :

2023 : 3 529 trajets effectués / 2022 : 3 497 trajets effectués / 2021 : 2 687 trajets effectués / 2020 : 1 453 trajets effectués / 2019 : 589 trajets effectués

Financement du fonctionnement par le Département :

- Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d’Autonomie des Personnes Agées de Charente : **13 262 €**
- Pôle Solidarités – Direction de l’insertion, de l’économie sociale et solidaire : **9 770 €**

Budget réalisé : **59 834,68 €**

Principales réalisations 2024

- Continuité du partenariat avec l’EHPAD La Croix-Rouge, abandon de la possibilité de mutualiser un poste de chauffeur à temps complet
- Continuité du partenariat avec la maison de retraite Les Hyades
- Validation de 2 créneaux supplémentaires, le vendredi après-midi et le samedi matin
- Lancement d’un recrutement pour un second chauffeur, à raison de 8h / semaine
- Renouvellement du contrat de régie publicitaire avec la société InfoCom (2024-2028)
- Réception du nouveau véhicule en août 2024
- Inauguration du véhicule en présence des élus et des partenaires, en novembre 2024.



PETITE ENFANCE

Principales réalisations 2024

- Relais Petite Enfance
 - Accompagnement des assistantes maternelles dans leur statut de professionnelles de l’accueil individuel : Séances sur l’observation avec des outils adaptés, Snoezelen, la charte nationale d’accueil du jeune enfant, réunion de rentrée. (PHOTOS)
 - Fin de la collaboration avec le Club de Couture de Genac : récupération du tablier de lecture
 - Projet autour de la nature : sorties en pleine nature avec les assistantes maternelles et les enfants sur les différentes communes du territoire et réalisation d’un film retraçant leurs aventures par l’apprentie EJE. (PHOTOS)
 - Participation à la 11ème édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance du 16 au 23 Mars 2024 « Viens je t’emmène, se laisser guider par l’enfant » : accueil au pôle enfance des parents, enfants et assistantes maternelles pour l’ouverture de cette semaine : projection du film, animation assurée par la médiathèque (contes, exposition de livres), atelier land art. (PHOTOS)
 - Atelier d’éveil à la médiathèque avec Béatrice : temps de conte, de chansons et de manipulation des livres environ une fois par mois. A la fin de la séance, ouverture sur un sujet de discussion entre professionnelles par le biais d’une question (exemple : le sommeil, l’alimentation...).
 - Ateliers passerelles dans les écoles maternelles : Seulement celles de Saint-Genis d’Hiersac et de Mareuil ont répondu favorablement à la proposition. Immersion des enfants accueillis par les assistantes maternelles au sein des classes entre le 11 Avril et le 20 Juin 2024.
- Petite enfance sur le territoire
 - Maintien de la réflexion sur le manque de places d’accueil sur le territoire : actualisation des données, synthèse, visite crèche familiale de Mouthiers.
 - Questionnaire envoyé aux assistantes maternelles du territoire pour mettre à jour toutes les informations durant l’été 2024 : 100% de retours. L’objectif était d’affiner le plus possible l’offre d’accueil chez les assistantes maternelles du rouillacais.
 - Développement de la politique petite enfance sur le territoire : organisation d’activités pour les 0-4 ans dans le cadre de l’été actif, en collaboration avec l’office du tourisme.
 - Mise en place des ateliers avec l’UDAF
 - Arrêt de l’apprentissage de Marie Gréau en Avril 2024.

Réunion de rentrée Assistantes Maternelles



Sortie Nature, Sonneville



Semaine Nationale de la Petite Enfance



Atelier psychomotricité



ENFANCE – JEUNESSE – PARENTALITE

Principales réalisations 2024

- Enfance-jeunesse :
 - Mise en place d’actions éducatives : Forum des métiers au collège
 - Renforcement des partenariats et du lien avec les écoles : rencontre et livret Expériences Éducatives, proposition de formations mutualisées (geste graphique)
- Parentalité :
 - Création de nouveaux temps d’animation parents - enfants et grands-parents – enfants (UDAF)
 - Développement de partenariats : motricité, accompagnement péri-natal
 - Edition du magazine « Môm’en Familles » (3 publications) (cf. communication)
 - Mise en place du cadeau de naissance « Les petites graines du Rouillacais » : 2 666,50€ + film promotionnel sur les services de la petite-enfance (cf. communication), subvention CAF et MSA 52 %
- Coordination :
 - Signature de la nouvelle convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales
 - Appui aux services et partenaires pour le renouvellement des agréments CAF (RPE, EVS...) et le développement de projets
 - Renouvellement de la convention ALPR



ACTION SOCIALE – ACCES AUX DROITS ESPACE FRANCE SERVICES

Principales réalisations 2024

- Nouveau partenariat avec l’ERIP CIJ Angoulême
- Journées portes ouvertes 10/2024 : réunion d’information proposée par France Travail
- Atelier numérique : aide à la création de « Mon espace santé » dispensé par la CPTS
- Mise en place d’un écran d’accueil pour diffuser ateliers / évènements
- Atelier « bien vieillir chez soi » dispensé par SOLIHA
- Organisation d’un café du social
- Nouvelles permanences :
 - OPTINERIS – agence intérimaire
 - CIRFA – ministère des armées
 - France Parkinson
- Nouvel agencement de l’espace d’accueil et d’attente - CARTONKIT

ANIMATION DU TERRITOIRE - TOURISME

Principales réalisations 2024

- Vie associative :
 - Soutien aux associations (Guid'asso) : 133 accompagnements, 54 associations différentes
 - Subventions aux associations : 634 686 € dont 250 000 € à l'ALPR, 182 000 € à la Palène, 140 000 € à l'Office de Tourisme et 62 686 € aux autres associations
 - Organisation de 5 temps de formation « cafés asso » : 60 bénévoles
 - Recensement des associations et création d'un annuaire numérique
- Animation du territoire :
 - Edition de l'agenda de l'été (cf. communication)
 - Coordination du dispositif été actif, animé par l'Office de Tourisme du Rouillacais : 1075 participations sur 106 séances, 40 activités différentes (financement inclus dans la convention Office de Tourisme du Rouillacais)
- Tourisme :
 - Création du parcours Itinéraires du Temps à Marcillac-Lanville, 672 personnes estimées (192 téléchargements), taux de satisfaction à 99 % – 30 218 € dont financement Leader 24 174,40 €
 - Etude pour la mise en place du Parcabout – 14 460 € dont 80 % financement FNADT à percevoir
 - Définition et balisage du parcours Frankton sur la portion rouillacaise
- Culture :
 - Financement des bus pour les scolaires à destination de la médiathèque et des actions de la Palène (9 écoles bénéficiaires – 3 090,22 €).
 - Projet « Nos aînés, notre mémoire » 27 108 € dont financement Leader 80%
 - Renouvellement de la convention Palène 2025-2027
- Sport :
 - Recrutement d'un ambassadeur « Terre de Jeux » – 4 103,53 €
 - Coordination du passage de la Flamme olympique (718 enfants) – 6 268,70 € TTC dont financement CDOS Terre de Jeux 2 659,14 €
 - Coordination des olympiades USEP (279 enfants) – 3 975,83 €
 - Financement des bus pour les scolaires à destination de la piscine (7 écoles bénéficiaires – 9 854,51 €).



Passage de la Flamme Olympique



Inauguration parcours numérique de Marcillac-Lanville



Olympiades



MEDIATHEQUE

Principales réalisations 2024

Chiffres clés : au 31/12/24

- 9 311 visiteurs (8 054 en 2023)
- 1 078 inscrits dont 764 inscrits actifs (956, 693 emprunteurs actifs en 2023) et 274 nouvellement inscrits en 2024 (264 en 2023)
- 12 737 prêts (11 550 en 2023)

Bibliothéconomie :

- Projet d'extension médiathèque : **Validation** du *Projet Culturel, Scientifique Educatif et Social* (PCSES) : document de politique publique par lequel une collectivité territoriale détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique.
- Vente « Le Rouillacais : histoire et patrimoine » : 6 livres pour 120,00€

Animations :

- En partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Charente : Prix des Lecteurs du 1^{er} roman, Drôle de livres, festival Graines de Mômes et Au Fil du Conte
- Expositions : « **Lux in tenebris** » (MD16) ; « **Souffle d'âme à âme** » de Mamanda Bouhier ; « **Courir** » de l'EMF ; « **Les Elles des jeux** » (MD16) ; « Mexique » de Expositions culturelles Laetitia Gombert.
- Rencontre d'auteur et dédicaces : Phillipe Granger, Fred Bénaglia, Isabelle Fougère
- **Nouveau club lecture** « Entre les pages », coanimé par deux bénévoles
- Ateliers : Expression créative proposé par Mamanda Bouhier ; Espace Mendès France (La science se livre, Graines de Mômes, Curioz'été), La Fabrik'Ecolozik (Musique en herbe)
- Autres animations : Racontines, BBlecteurs, Eté actif, Rentrée littéraire Lilosimages, Fiesta de los Muertos et le spectacle Allegra et la mort joyeuse de Désirée Cousin, **Musée Mobile** conçu par la CIBDI d'Angoulême et le FRAC, **Brigade de la lecture de la Maison Maria Casarès**, Festi'Noël
- Accueil de groupes : ALPR, la Micro crèche, PMI, RPE, ADAPEI (groupe ludothèque), Ehpad (*accueil des 4 structures sur 1 séance tous les deux mois*)
- Accueil des publics empêchés : séances lectures auprès des personnes âgées et adultes handicapés

Actions « Hors les murs » :

- Club lecture au collège Claudie Haigneré
- Ecoles intramuros : St Cybardeaux (4), Genac (4), Douzat (2), St Genis d'Hiersac (1), Gourville (3)
- Séances lectures en Ehpad : Les Hyades, Les Marronniers, La Roseraie (1 séance bimestrielle dans chaque structure)
- La fête Gallo-romaine des Bouchauds
- Semaine nationale de la petite enfance : animation lecture avec la fée Siacalliour au Relais Petite Enfance

- Festival du livre jeunesse Partir en livre : pont de la voie verte à St Cybardeaux
- Journées Européennes du Patrimoine à Marcillac Lanville
- Forum des métiers du collège

Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

- Séance autour du livre et des supports culturels avec débats vers des échanges thématiques

Accueil de classes : Rouillac (8), St Cybardeaux (4), St Genis d'Hiersac (1) ; Douzat (2), Genac (4) ; Gourville (3) ; Beauvais (2) **soit 24 classes**

- Participation à la présentation des projets éducatifs aux enseignants
- Collaboration aux « Journées longues » (spectacles + médiathèque) organisées par La Palène

Numériques :

- Sésame : promotion et utilisation de la bibliothèque numérique du Département sur le territoire auprès des usagers.
- 2 Parcours initiation à l'informatique dispensé par un conseiller numérique de la MD16.
- Valises numériques MD16 : (prêt gratuit) : Web radio, podcast
- Espace « jeux vidéo » tous les mercredis et vacances scolaires

Réseau de bénévoles pour soutenir les actions de la médiathèque notamment sur les permanences d'accueil du samedi (1 sur 3)

Spectacle de Noël



Atelier La Fabrik'Ecolozik

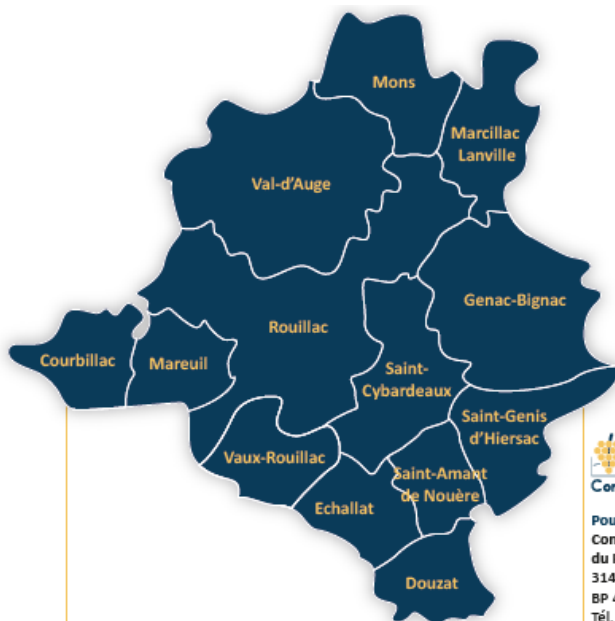


Marché artisanal de Noël



Fiesta de Los Muertos

PLUS D'INFORMATIONS



Pour nous contacter :
Communauté de Communes
du Rouillacais
314 avenue Jean Monnet
BP 40 016 - 16170 ROUILLAC
Tél. 05 45 96 83 24
administration@ccrouillacais.fr
www.lerouillacais.fr

Contacts directs

- Direction : direction@ccrouillacais.fr
- Assistante de direction : 05 45 96 99 46 - chargeedemotion@ccrouillacais.fr
- Comptabilité/Ressources humaines : 05 45 96 99 44 - comptabilite@ccrouillacais.fr
- Eau : 05 45 23 50 29 - service.eau@ccrouillacais.fr
- Assainissement : 05 45 96 99 42 - assainissement@ccrouillacais.fr
- Habitat : 05 45 96 99 45 - habitat@ccrouillacais.fr
- Déchets Ménagers : 05 45 96 99 40 - dechetsmenagers@ccrouillacais.fr
- Aménagement du territoire : 07 56 26 41 16 - amenagement@ccrouillacais.fr
- Espace France Services : 05 45 21 10 94 - franceservices@ccrouillacais.fr
- Médiathèque : 05 45 96 48 56 - mediatheque@ccrouillacais.fr
- Relais Petite Enfance : 06 07 29 99 51 - petiteenfance@ccrouillacais.fr
- Déchetterie : 05 45 96 53 37
- Coordination enfance-jeunesse / Vie associative : 07 56 26 10 63 - coordination@ccrouillacais.fr



Retrouvez-nous également sur :



@CdCRouillacais



Le Rouillacais



www.lerouillacais.fr

